

ECONOMIE RURALE DES MENAGES FEMININS DANS LA REGION DE TAHOUA (NIGER)

MOUSSA DIT KALAMOU Mahamadou^{1*}, YAMBA Boubacar², LEBAILLY Philippe³

⁽¹⁾Université d'Agadez, BP. 199 Agadez, Niger

⁽²⁾Université Abdou Moumouni de Niamey, BP. 418 Niamey, Niger

⁽³⁾Université de Liège, Gembloux Agro Bio Tech; Passage des déportés 2 B – 5030

E-mail: mmkalamou@gmail.com

(Received 10 October 2021 – Accepted 13 12 December 2021)

Résumé.- La région de Tahoua au Niger est subdivisée en trois zones agro-écologiques à savoir la zone agricole, agropastorale et pastorale. Les populations vivent majoritairement en milieu rural dans des villages sédentaires, nomades et des campements. Ces derniers se composent des communautés dirigées par des chefs de ménage masculins et féminins. Le présent article s'intéresse à l'économie rurale de ces ménages. Il ressort des résultats des investigations menées sur le terrain que cette économie des ménages se caractérise par l'accès aux ressources naturelles et la possession du bétail. Toutes les activités susceptibles de générer du revenu aux ménages dépendent de la production agricole tirée des exploitations familiales ou champs et de la production animale issue de la possession du cheptel. L'analyse montre que les ménages masculins possèdent plus d'animaux d'élevage que les ménages féminins, aussi, les produits agricoles offrent plus de revenus aux chefs de ménage masculins. Ils sont suivis des transferts, du petit commerce et de l'élevage. Les ménages féminins tirent plus de revenus dans le petit commerce que dans les autres activités. De même, la moyenne des revenus des hommes est supérieure à celle des femmes. Sur l'ensemble de l'échantillon 76% se contentent d'un seul sur les trois repas quotidiens, seuls 9% des ménages masculins parviennent à garantir les trois repas quotidiens. Les ménages vivent d'une économie rurale précaire. Ils dépensent plus en saison pluvieuse. Toutefois, les ménages féminins semblent plus vulnérables à la précarité et la pauvreté dans la région de Tahoua.

Mots clés: Cheptel, économie rurale, ménage, Tahoua, Niger

RURAL ECONOMY OF WOMEN'S HOUSEHOLDS IN THE TAHOUA REGION (NIGER)

Abstract.- The Tahoua region of Niger is subdivided into three agro-ecological zones: agricultural, agropastoral and pastoral. The majority of the population lives in rural areas in sedentary and nomadic villages and camps. The latter are composed of communities led by male and female heads of household. This article focuses on the rural economy of these households. The results of the field investigations indicate that this household economy is characterized by access to natural resources and ownership of livestock. All income-generating activities for households depend on agricultural production from family farms or fields and livestock production from livestock ownership. The analysis shows that male households own more livestock than female households, so agricultural products provide more income for male heads of household, followed by transfers, petty trade and livestock. Female households earn more income from petty trade than from other activities. As a result, the average income of men is higher than that of women. Of the total sample, 76% make do with only one of the three daily meals, while only 9% of male households manage to guarantee all three daily meals. Households live in a precarious rural economy and spend more in the rainy season. Finally, female households appear to be more vulnerable to insecurity and poverty in Tahoua region.

Key words: Livestock, rural economy, household, Tahoua, Niger

Introduction

En Afrique de l'Ouest, plusieurs contraintes limitent le développement durable de l'agriculture; principale source de nourriture et de revenu des populations [1]. Au Niger, pays en développement, l'agriculture est la principale activité économique. Elle occupe plus de 85% de la population et contribue à 36,7% dans la formation du Produit Intérieur Brut (PIB) selon la Banque Mondiale (2014). Ce niveau de performance de l'agriculture reste faible en raison des multiples contraintes qui conduisent à une baisse de productivité des cultures entraînant la récurrence du phénomène d'insécurité alimentaire [1].

L'économie rurale et les moyens d'existence des nigériens reposent sur une agriculture de subsistance (principalement pluviale) et sur l'élevage. Selon l'Organisation Internationale de Travail (OIT) [2], 2 travailleurs sur 5 exercent dans l'économie rurale, et d'ici 2030, 520 millions de nouveaux emplois devront être créés, en particulier dans les zones rurales. En 2050, il y aura 9,7 milliards d'habitants sur terre qui devra produire environ 70% de nourriture supplémentaire. Les zones rurales sont exposées aux changements climatiques alors qu'elles sont essentielles à la transition vers une économie verte.

Le concept de vulnérabilité d'un point de vue holistique et multidisciplinaire est appréhendé selon l'INS-Niger, par le fait que la vulnérabilité d'une population est «l'analyse des mécanismes d'adaptation et de réaction mis en œuvre en réponse à une situation difficile. Lorsque les mécanismes ne sont pas efficaces, le foyer entre dans une situation de vulnérabilité conjoncturelle ou chronique » [3].

Le système agro-pastoral offre plusieurs opportunités aux ménages en milieu rural. En outre, du fait de l'importance de l'élevage dans l'économie des ménages, l'effectif exprimé en UBT et le nombre d'UBT seront abordés dans la présente étude. L'accessibilité alimentaire regroupe des paramètres qui donnent accès aux termes économiques (revenu, pauvreté, activité génératrices de revenu, etc.) [4].

L'émancipation économique des femmes ne pourra résulter que d'une évolution des relations entre les sexes à tous les niveaux et dans toutes les institutions, y compris au sein du foyer, et nécessite surtout la participation active des femmes et leur représentation [5,6]. Par conséquent, il est essentiel de fournir aux femmes des informations sur leur droit à l'alimentation et sur celui d'engager des actions judiciaires lorsqu'elles sont victimes de discriminations.

1.- Matériel et méthode

L'enquête a visé 155 chefs ménages dont 55 féminins répartis dans la région de Tahoua. L'échantillonnage, stratifié repose sur un choix des ménages au sein de zones de dénombrement offrant une représentativité statistique par département (8) que comptait la région à l'époque (fig. 1).

Ainsi, l'échantillon est obtenu en fonction des strates ou des zones de dénombrement et du type de milieu (milieu rural et périurbain) dans les différents systèmes de production par zone agro-écologique. Cet échantillon a été tiré dans l'ensemble des ménages repris dans l'étude qui s'élève à 420 chefs de ménages dans 20 villages. L'analyse a porté sur les ménages sédentaires (féminins et masculins) de la région d'étude.

La première strate (zone de dénombrement) est calculée sur la base de sondage national de l'Institut National de la Statistique du Niger (INS-Niger) et la seconde strate représentée par les chefs de ménages échantillons [8,9]. Cette situation imprévisible, a conduit à focaliser l'analyse sur 84 ménages tirés de l'échantillon initial composé équitablement de 42 chefs de ménages de sexe féminin et 42 autres de sexe masculin, tous répartis dans deux zones agro-écologiques, en l'occurrence la zone agricole et agro pastorale. Quant à la zone pastorale, représentée par Abalak et Tchintarabaden, où les ménages féminins ne sont pas du tout représentés, elle a été écartée de l'analyse.

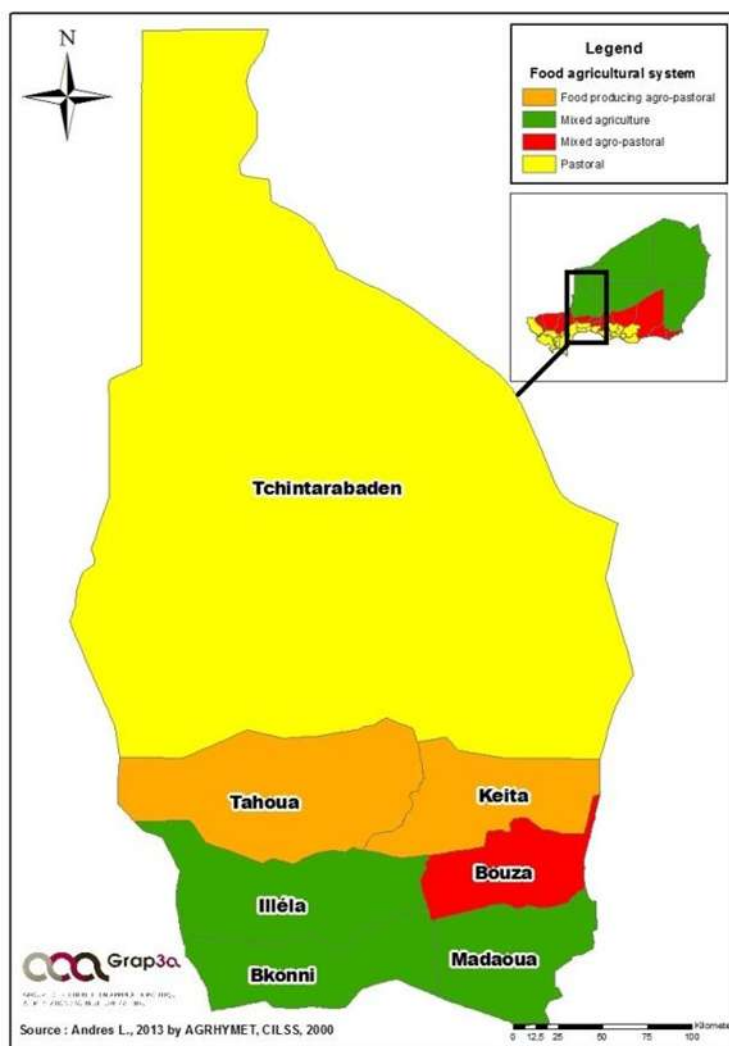


Figure 1.- Différentes zones agro-écologiques de la région de Tahoua [7]

La possession du bétail par les deux groupes cibles a fait l'objet d'une analyse par comparaison des moyennes sur MININTAB afin de ressortir le maillon faible en nombre de têtes possédées et en terme d'UBT.

2.- Résultats et discussion

Les ménages masculins possèdent toutes sortes d'espèces qui composent le cheptel des zones ayant fait l'objet d'étude, alors que les ménages féminins ne possèdent ni camelins, ni équins. Il ressort de l'analyse de la figure 2 que seuls 18% de l'échantillon disposent des bovins. Ces animaux sont détenus par les ménages masculins à hauteur de

13% et à 5% par les femmes. Cette situation montre que les ménages masculins possèdent plus d'UBT que les ménages féminins, alors que l'acquisition des bovins réduit la vulnérabilité, la pauvreté et contribue dans la lutte contre l'insécurité alimentaire. Aussi presque la moitié des ménages n'ont pas de petits ruminants (ovin et caprin) et la part des hommes, représentée par 60%, double celle des ménages femmes qui n'est que de 30%.

Par ailleurs, la faible possession des asins, enregistrée auprès des femmes qui n'ont que le tiers de la part des hommes. Nonobstant que l'importance des animaux de trait dans l'économie du ménage est non négligeable, notamment via les revenus issus des services et de leur apport dans la réduction du temps de travail. Ils jouent en effet un rôle économique très important dans l'économie du ménage, d'où l'acquisition de bêtes de trait peut aider les ménages surtout féminins à lutter contre la pauvreté et réduire le déficit alimentaire par ces apports en revenus. Globalement les ménages femmes sont devancés par ceux des hommes en termes de nombre de têtes, voire d'UBT des animaux constitutifs du cheptel.

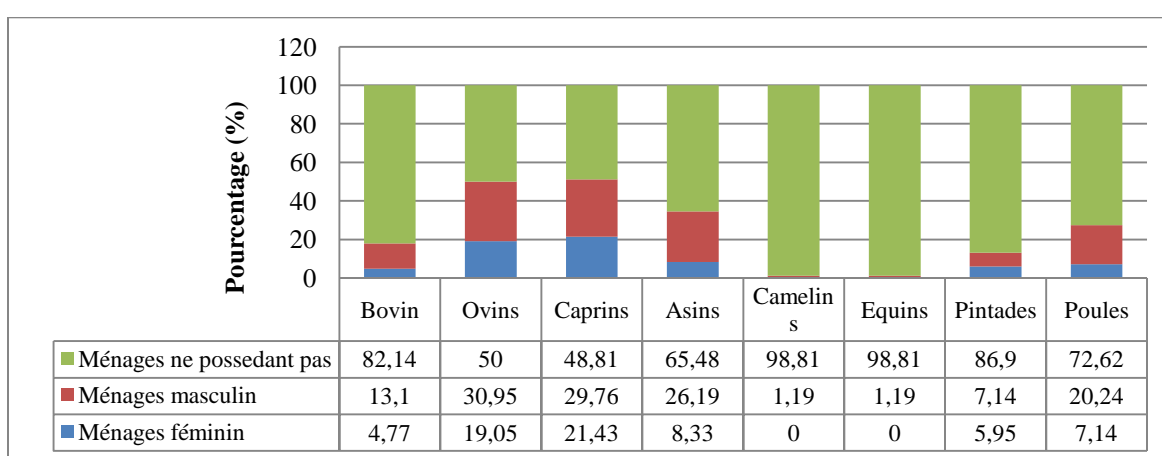


Figure 2.- Possession du cheptel des ménages selon le type du ménage

Les ménages féminins possèdent moins de caprins (21%) que les ménages masculins (29%). Cela prouve que la production animale contribue faiblement dans l'économie des ménages féminins en milieu rural. Déjà la possession de quelques têtes de caprins est un signe de pauvreté en milieu rural et ce au regard de ce qu'apportent plusieurs études relatives à la vulnérabilité menées par l'institut national des statistiques au Niger [10,11]. Le revenu est aussi un indicateur crucial dans les critères de détermination des populations pauvres et vulnérables à l'insécurité alimentaire. Le tableau I met en exergue les différents revenus moyens des ménages par sexe.

Tableau I.- Différents revenus moyens (FCFA) des ménages selon le sexe

| Revenus | Moyenne Masculin | Moyenne Féminin | Moyenne Mixte |
|------------------------------------|------------------|-----------------|---------------|
| Produits agricoles | 75116,07 | 5157,74 | 80273,81 |
| Produits d'élevage | 16535,79 | 27238,1 | 43773,89 |
| Petit commerce | 26523,86 | 39504,76 | 66028,62 |
| Transfert | 48333,33 | 11335,86 | 59669,19 |
| Exode | 25476,19 | 714,29 | 26190,48 |
| Vente des biens et services | 13863,1 | 15651,19 | 29514,29 |
| Total | 205848,33 | 99601,93 | 305450,26 |

La lecture du tableau I mettant en évidence les moyennes des revenus des ménages par sexe, ressort que les produits agricoles offrent plus de revenus aux chefs de ménages, suivis respectivement des transferts, du petit commerce et de l'élevage. Les ménages féminins tirent plus de revenus dans le petit commerce que dans les autres activités. D'ailleurs c'est la seule activité dont les femmes tirent plus de revenus que les hommes. Alors que ces derniers tirent l'essentiel de revenu dans les produits agricoles et dépassent de loin, jusqu'à 15 fois, ceux des femmes.

Par ailleurs, le tableau II où sont consignées les moyennes des revenus tirés des produits agricoles par sexe des chefs de ménage.

Tableau II.- Comparaison des revenus moyens tirés des produits agricoles des ménages par sexe

| Sexe | Effectif (N) | Moyenne (FCFA) | Ecart-type (FCFA) | T | dl | Probabilité | Signification |
|---------------|--------------|----------------|-------------------|-------|----|-------------|---------------|
| Hommes | 42 | 75116,0714 | 162684,9 | 2,758 | 82 | 0,009 | HS |
| Femmes | 42 | 5157,7381 | 23582,6753 | | | | |

Le tableau II de comparaison des revenus montre qu'il y'a une différence hautement significative entre les revenus des hommes et des femmes à p inférieur à 0,05. La moyenne des revenus des hommes (75116,07 FCFA soit 115 Euros) est supérieure à celle des femmes (5157,78 FCFA soit 8 Euros). Partout la loi, la tradition ou la religion désignent l'homme comme le chef de famille et lui attribuent le pouvoir de décision sur l'ensemble des biens et actions concernant le ménage. Non seulement l'homme dispose le plus souvent de la décision sur l'utilisation des ressources, mais il ne les utilise pas de la même manière: des études ont mis en évidence les différences suivant que c'est l'homme ou la femme qui dispose des ressources: contrairement à l'homme, la femme consacre la plus grande part de ses ressources à la santé des enfants et à une meilleure nutrition [12]

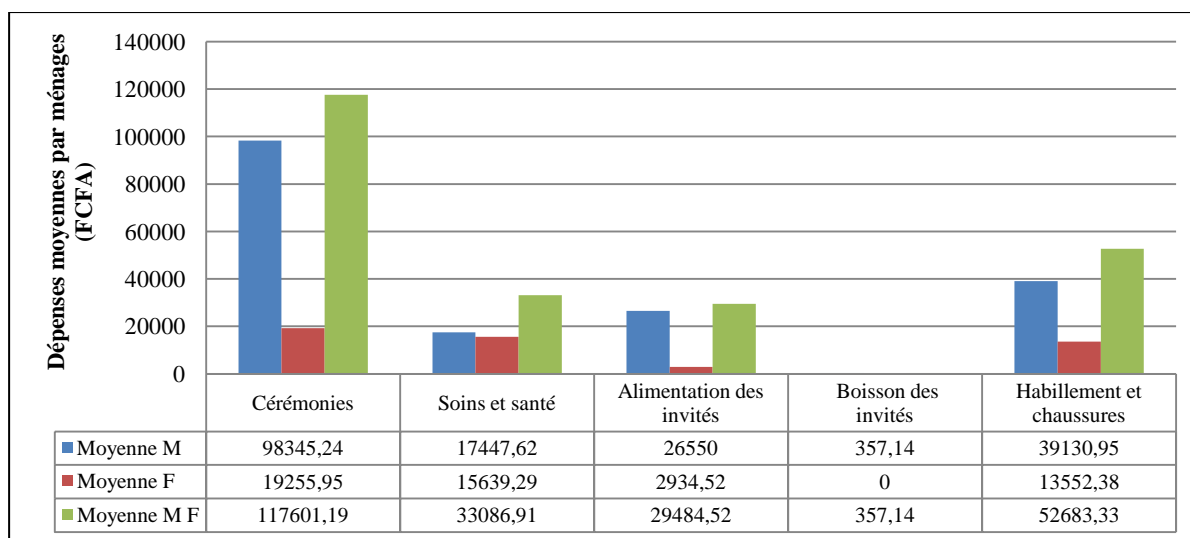


Figure 3.- Sources et moyennes des dépenses rétrospectives durant les 12 derniers mois.

La figure 3 montre que les ménages masculins dépensent plus que les ménages féminins notamment lors les cérémonies. Ces derniers tirent moins des revenus que les premiers dans presque toutes les activités génératrices de revenus.

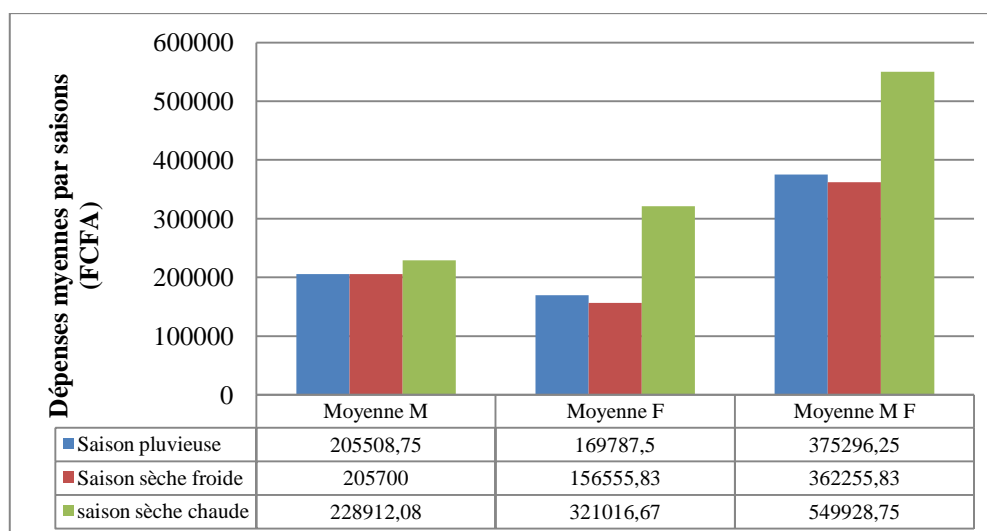


Figure 4.- Dépenses alimentaires moyennes par ménages et par sexe

La figure 4 fait ressortir les dépenses alimentaires moyennes des ménages par sexe selon la saison. En effet, les plus importantes sont enregistrées durant la saison sèche chaude qui coïncide avec la période de soudure. Ces dépenses sont sensiblement les mêmes en saison sèche froide et lors de la saison pluvieuse. Les ménages masculins dépensent plus que les ménages féminins pendant la saison pluvieuse et la sèche froide. Cet état de fait s'explique du fait que les ménages féminins ont moins d'AGR et gagnent moins de revenus que les ménages féminins.

Le tableau III donne la situation des ménages par rapport à la durée du stock du mil qui reste l'aliment de base en milieu rural dans la région de Tahoua. Il a été remarqué qu'aucun ménage n'arrive à couvrir ses besoins alimentaires durant les 12 mois de l'année, alors que 23 % des ménages féminins n'arrivent pas à garder leur stock du mil pendant un mois. Ces derniers épuisent la totalité de leur stock alimentaire durant les 3 premiers mois suivants la campagne agricole pluviale. Cette insuffisance des récoltes est due aux changements climatiques et aux pratiques néfastes d'une mauvaise utilisation des stocks par les ménages. Pour les ménages féminins, en plus des facteurs biotiques et abiotiques, ils ne possèdent pas de terres, ni assez du cheptel pour stocker les denrées alimentaires comme le mil qui se paye après les récoltes.

Tableau III.- Durée de stock du mil

| Sexes | | Duré du stock du mil en mois | | | | | | | | | Total |
|-------|------------|------------------------------|--------|--------|--------|-------|-------|-------|-------|-------|---------|
| | | -1 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 8 | 9 | |
| M | Count | 5 | 13 | 5 | 8 | 7 | 1 | 1 | 1 | 1 | 42 |
| | % of Total | 6,00% | 15,50% | 6,00% | 9,50% | 8,30% | 1,20% | 1,20% | 1,20% | 1,20% | 50,00% |
| F | Count | 20 | 9 | 8 | 5 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 42 |
| | % du total | 23,80% | 10,70% | 9,50% | 6,00% | 0,00% | 0,00% | 0,00% | 0,00% | 0,00% | 50,00% |
| Total | Count | 25 | 22 | 13 | 13 | 7 | 1 | 1 | 1 | 1 | 84 |
| | % du total | 29,80% | 26,20% | 15,50% | 15,50% | 8,30% | 1,20% | 1,20% | 1,20% | 1,20% | 100,00% |

La situation d'insuffisance du mil se répercute sur le nombre de prise de repas journaliers par les membres des ménages. C'est ainsi que le tableau IV expose le nombre

de repas au sein des ménages. Il est à noter que le repas dans la plupart des cas est à base du mil; céréale qui occupe le premier rang en termes de culture et de consommation sous forme de boule et de pâte accompagnée de sauces diverses. Sur les 42 ménages féminins, 76% se contentent d'un seul sur les trois repas quotidiens. Situation inverse rencontrée, chez les ménages masculins dont 47% n'arrivent pas à assurer le deuxième repas journalier et, seuls 9% parviennent à garantir les trois repas quotidiens. Cela prouve une précarité des ménages surtout féminins qui doivent trouver les moyens d'accéder aux ressources agricoles afin de vaincre leur vulnérabilité et surmonter leur pauvreté dans cette région de Tahoua. Ces ménages doivent prospecter d'autres voies d'amélioration de leur condition d'existence dans ce milieu rural.

Tableau IV.- Nombre de repas au sein des ménages de la région de Tahoua

| Sexe | Nombre de repas | | | | Total |
|-----------------|-----------------|-----------|-----------|----------|-----------|
| | 0 | 1 | 2 | 3 | |
| Masculin | 0 | 20 | 18 | 4 | 42 |
| Feminin | 2 | 32 | 8 | 0 | 42 |
| Total | 2 | 52 | 26 | 4 | 84 |

Conclusion

Les ménages féminins sont plus vulnérables que les ménages masculins du fait de leur faible possession du cheptel et le manque d'activités diverses qui génèrent plus de revenus en milieu rural. Les femmes sont impliquées beaucoup plus dans l'Activité Génératrice de Revenu (AGR) non formelle, ni soutenue et elles ne disposent pas de terres agricoles pour tirer plus de revenu à l'image de ceux des ménages masculins.

L'agriculture et l'élevage restent les activités dominantes et pourvoyeuses de revenus importants qui peuvent permettre aux chefs de ménages de supporter les dépenses de la famille en milieu rural dans la région de Tahoua.

Par ailleurs, d'une manière générale, les ménages de cette région, surtout ceux féminins devront être appuyés ou soutenus pour l'accès aux ressources agricoles; gage d'une bonne amélioration de l'économie rurale et des moyens d'existence en milieu rural.

Références

- [1].- Issoufou O. H., Boubacar S., Adam T et Boubacar Y., 2017.- Modélisation des décisions des agriculteurs sur l'adoption et l'intensification des semences améliorées du niébé au Niger. Rev. Mar. Sci. Agron. Vét. (2017) 5 (4): 405-413.
- [2].- O.I.T., 2021.- Economie Rurale. Organisation Internationale du Travail: <https://www.ilo.org/global/topics/economic-and-social-development/rural-development/lang--fr/index.htm>
- [3].- SAP et INS, 2010.- Enquête conjointe sur la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages au Niger (décembre 2008/janvier 2009). INS, SAP, UNICEF, Union Européenne, PAM, FEWSNET, Islamic Relief, Niger, Niamey, 58 p.
- [4].- Andres L., Lebailly Ph et Yamba B.,-2013.- Objectivation des zones de plus grande insécurité alimentaire au Niger. GRAP3A, 92p.

<https://orbi.uliege.be/bitstream/2268/155791/1/FBSA%20Version%20d%C3%A9finitive%202013.pdf>.

- [5].- ONU-Femmes, 2000.- Facts and Figures on Gender and Climate Change, http://www.unifem.org/partnerships/climate_change/facts_figures.html. ONU-femme in Nations Unies, 2012.
- [6].- Commission de la condition de la femme, Rapport du Secrétaire général, L'autonomisation des femmes rurales et leur rôle dans l'élimination de la pauvreté et de la faim, le développement et le règlement des problèmes actuels (E/CN.6/2012/3), 9 décembre 2011.
- [7].- Andros L. 2013.- by AGRHYMET CELLS, 2000
- [8].- Moussa Kalamou, M, Andres, L, Rouchet, F, Yamba, B, Lebailly, Ph, 2013.- An agro-economic characterization of the Niger household: case of Tahoua. Bosnia Herzegovina, Jahorina: Fourth International Scientific Symposium AGROSYM 2013.
- [9].- Moussa Kalamou, M, Andres L, Yamba, B, Lebailly, Ph, 2014.- Typologie des exploitations agricoles périurbaines de la région de Tahoua au Niger. Colloque de PACODEL à Gembloux, Belgique.
- [10].- INS, 2011.- Annuaire des statistiques des cinquante ans de l'indépendance du Niger. Institut National de la Statistique du Niger (INS-Niger), Niamey, Niger.
- [11].- Ministère du développement agricole, 2008.- Recensement Général de l'Agriculture et du Cheptel (RGAC). Ministère du développement agricole, Ministère de l'élevage, FAO, Union européenne, Niamey, Niger.
- [12].- Hill C., 2011.- Renforcement du pouvoir économique des femmes rurales: institutions, possibilités et participation. Communication in Réunion Groupe Experts ONU-Femmes, FAO, FIDA, 11 p.